



Rejoins ta boucle !

d'autoconsommation collective citoyenne

Partager son électricité en autoconsommation collective (ACC) : **une solution d'avenir !** Consommer à plusieurs l'énergie produite localement c'est participer à l'autonomie énergétique du territoire et bénéficier de tarifs préférentiels.



Les plus du partage en circuit court

Production et consommation locales

L'électricité est produite à partir de panneaux photovoltaïques placés sur des toits, des ombrières de parking, des hangars à proximité des lieux de consommation. Cette solution valorise des espaces déjà construits et évite de nouvelles infrastructures de transport d'électricité.

Valorisation d'une énergie verte bas carbone

L'énergie générée grâce au soleil est respectueuse du climat (les panneaux sont recyclés à 95%).

Maîtrise des coûts

Les tarifs de votre électricité restent stables pendant au moins 20 ans et resteront moins chers que les tarifs réglementés (dans le contexte actuel de l'évolution des prix). L'ACC pousse à mieux consommer l'électricité et à réduire ses factures.

Réappropriation des enjeux énergétiques dans une démarche solidaire

Ensemble, producteurs et consommateurs, gèrent la ressource pour que chacun puisse avoir un accès équitable à l'électricité.

Devenez sociétaire

Faites la différence : branchez vous à votre réseau solaire.

Pour participer à un projet d'ACC, faites vous connaître auprès de CITRE-la coopérative, parlez-en autour de vous, à vos élus municipaux, pour former un groupe de consommateurs/producteurs d'électricité dans votre quartier, votre village. La coopérative peut organiser le montage financier et technique de l'opération d'ACC avec le groupe de coopératrices et coopérateurs que vous aurez mobilisés.

Ça m'intéresse ! Je veux en savoir plus

Je contacte CITRE-la coopérative
contact@citre-coop.com
07 83 50 59 75
5 impasse des chardonnerets
30700 UZÈS

Je peux aussi
renseigner
le questionnaire
en ligne



Scanne-moi



CITRE-la coopérative c'est plusieurs centaines de coopératrices et coopérateurs mobilisés dans la transition pour une énergie renouvelable, citoyenne, locale et solidaire.

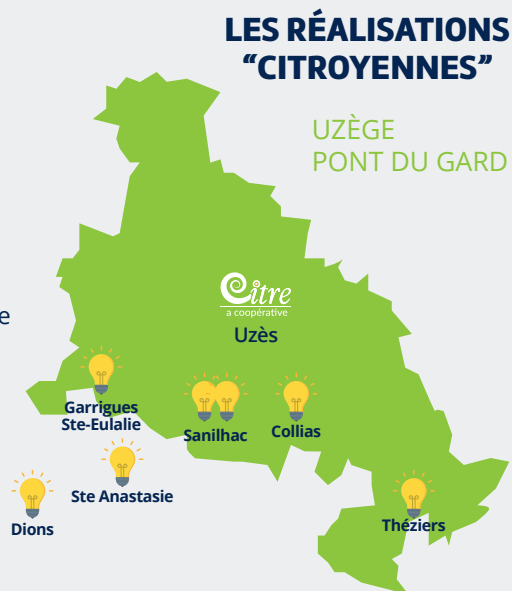
POURQUOI PAS VOUS ?



www.citre-coop.com



- **Finance et installe** des équipements photovoltaïques en Uzège - Pont du Gard
- **Accompagne** particuliers, collectivités et entreprises vers la **sobriété** énergétique
- Conduit la transition énergétique avec une **gouvernance partagée**



Avec CITRE Participez à des projets énergétiques locaux

Je deviens coopérateur

en prenant une ou plusieurs parts sociales de 50€ et ainsi :

- > Je deviens acteur de la transition énergétique sur mon territoire,
- > Je peux bénéficier d'une électricité locale et indépendante,
- > Je suis informé en priorité des opportunités d'autoconsommation électrique,
- > Je peux investir financièrement dans un projet énergétique local,
- > Je peux m'investir pour faire bénéficier la coopérative de mes compétences,
- > Je peux bénéficier de conseils en économies d'énergie.

Acteur territorial de la transition énergétique

Depuis 2018, CITRE-la coopérative a financé, installé et gère plusieurs unités de production électrique d'origine solaire sur le territoire de l'Uzège et du Pont du Gard, grâce, principalement, à des financements citoyens. **L'intégralité de la production est vendue à la coopérative ENERCOOP, fournisseur électricité 100% renouvelable.**

7

installations
photovoltaïques en
toitures de 9 kWc
à 66 kWc
installées sur des
bâtiments publics
(écoles, foyer, ateliers-
relais, Maison de site).

900

MW/h

Production (2018-2025)
soit l'équivalent de la
consommation hors
chauffage et eau chaude
de 100 habitants

+ de

300

coopératrices
et coopérateurs

Soutien des collectivités :

Communes*, Communauté
de Communes du Pont
du Gard, Département
du Gard, Région Occitanie,
Syndicat Mixte des Gorges
du Gardon

Un réseau d'accompagnement :

ACTTE,
ECLR Occitanie,
Énergie Partagée,
Enercoop,
Union Régionale
des SCOP

+ de

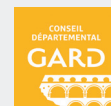
260 000

euros

de retombées
économiques
pour le territoire.

* Collias, Dions, Garrigues-Sainte-Eulalie, Sanilhac-Sagriès, Vallabrix

Nos partenaires



Avec la participation financière de la Région Occitanie-Méditerranée